

# CHARTRE RESPECT, ÉGALITÉ ET PARITÉ DE L'ENSCI-LES ATELIERS

## 1. Protéger les individus

*La communauté de l'école s'engage à prévenir et lutter contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral et à proposer à chacun un environnement respectant son identité et son intimité.*

- Dans ce cadre, une information sera communiquée à tous via différents canaux.
- Des personnes de référence seront identifiées et chargées de coordonner l'action de l'établissement en matière d'égalité et de lutte contre les violences et les discriminations.
- Des procédures de remontées d'informations seront mises en place et explicitées aux différents acteurs, afin de recueillir la parole des victimes ou des témoins tout en respectant la confidentialité.
- Les différents recours possibles seront communiqués explicitement aux victimes de violences ou de harcèlement.
- Les structures d'aide, de soutien et d'écoute mises en place, au sein ou à l'extérieur de l'établissement, seront communiquées de manière large.
- Des procédures claires et transparentes d'enquête et de sanctions seront ré-affirmées, afin de sanctionner d'éventuels auteurs de violences ou de harcèlement sexuel et moral.

## 2. Faire évoluer nos organisations et les conditions du travail

*La communauté de l'école s'engage à lutter contre les stéréotypes sexistes, à promouvoir l'égalité et à veiller à l'équité, notamment en ce qui concerne l'accès aux postes et responsabilités, ainsi que dans le cadre des différents processus de recrutement.*

- En collaboration avec les acteurs associatifs et ministériels compétents, sensibiliser l'ensemble du personnel et les élèves aux attitudes discriminantes, ainsi qu'à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.
- Systématiser la parité dans les jurys d'admission, de fin de phase et de diplôme.
- Tendre vers la parité dans les équipes pédagogiques et administratives (à l'aide d'outils, veiller à l'égalité dans les processus de recrutement).
- Promouvoir une égale représentation des femmes et des hommes dans le corps professoral, ainsi que dans l'encadrement des mémoires et des projets de diplôme.
- Systématiser la parité dans la représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision et consultatives (conseil d'administration, conseil d'orientation pédagogique...), si possible par catégorie.
- Résorber le cas échéant les écarts de rémunération pour les personnels exerçant des fonctions et ayant une expérience équivalentes.
- Veiller à assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux possibilités de formation continue, d'évolution et de promotion au cours de leurs carrières ;
- Favoriser au mieux l'articulation entre la vie professionnelle et la vie privée des personnels.
- Se doter d'éléments de mesure, et développer a minima, des statistiques sexuées sur l'emploi et les carrières au sein de l'établissement.

## 3. Faire évoluer les référentiels culturels

*La communauté de l'école s'engage à promouvoir et transmettre une culture de l'égalité, à travers les représentations enseignées, la diversité des formes pédagogiques ainsi que des corpus étudiés.*

- Promouvoir la représentation des femmes dans les contenus enseignés, tant dans les champs pratiques que théoriques du design.
- Apprendre à identifier et déconstruire les représentations stéréotypées liées historiquement aux métiers du design.
- Ouvrir les ateliers de projet à des sujets plus variés susceptibles de correspondre à des sensibilités et à des besoins contemporains, souvent exclus par des représentations binaires issues des logiques commerciales.
- Veiller à ce que la culture de l'égalité soit intégrée et discutée dans toutes les formes d'enseignement : workshops, cours et pratique en atelier, conférences et interventions extérieures.
- Accompagner la construction des parcours professionnels des élèves, en veillant à la mixité des parcours et des réseaux mis en valeur dans le cadre des enseignements et des rencontres professionnelles.
- Encourager la constitution de réseaux d'élèves pour aider à consolider le parcours de chacun et de chacune.
- Créer des espaces d'échanges et de formation en vue de prévenir la diffusion de stéréotypes sexistes dans l'enseignement.
- Soutenir les initiatives étudiantes visant à lutter contre le sexisme dans les activités de l'école et dans la vie étudiante.
- Développer les statistiques sexuées sur les parcours professionnels des alumni.